

VERSION ARRÊTÉE LE 26 MARS 2019

RÉVISION DU SCOT GRAND DOUAISIS



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	- 4 -
I.1 Le contexte du projet.....	- 4 -
I.2 Gouvernance et pilotage des études	- 7 -
LE DISPOSITIF DE CONCERTATION DÉDIÉ À LA RÉVISION DU SCOT	- 9 -
I.1 Les modalités	- 9 -
I.2 Le dispositif mis en œuvre	- 10 -
I.3 Les temps forts de la concertation	- 15 -
CONCLUSION	- 28 -

PRÉAMBULE

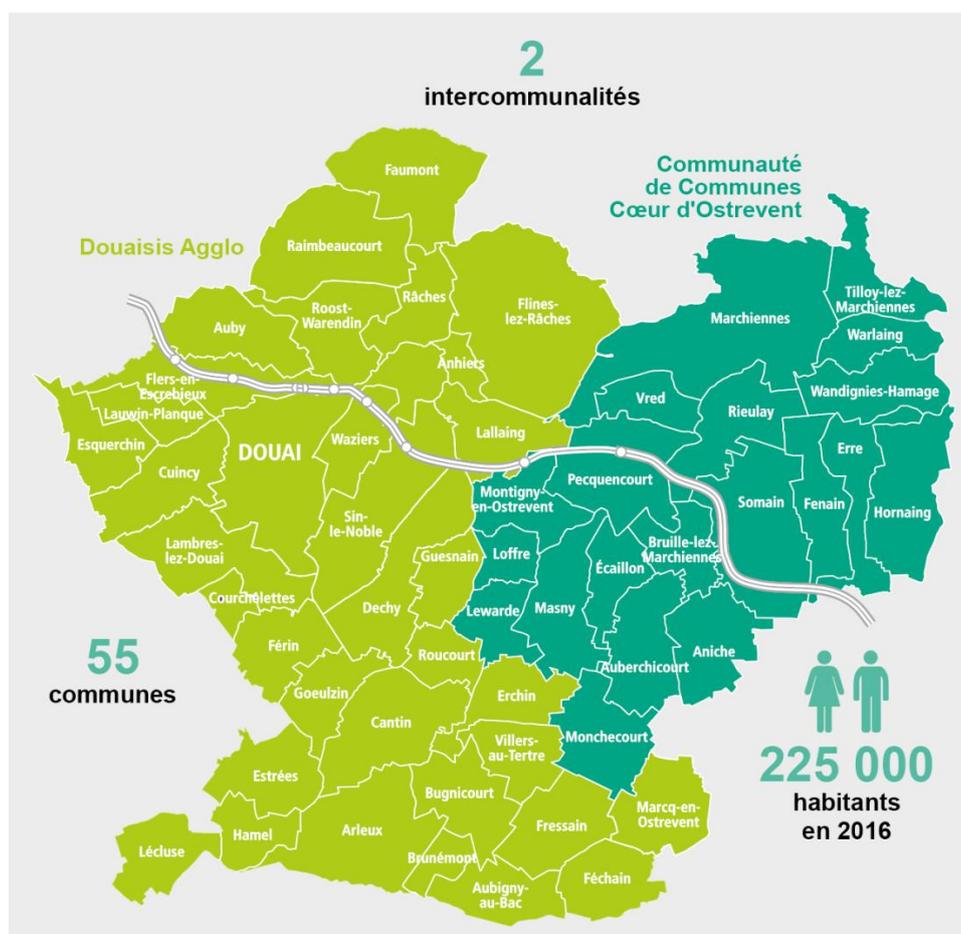
I.1 Le contexte du projet

Le SCoT Grand Douaisis a été créé en 2002, sa vocation première étant l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du SCoT du Grand Douaisis. Approuvé en décembre 2007, le document a été modifié en 2011, pour adapter certaines orientations du DOG (Document d'orientation générale, aujourd'hui DOO, Document d'objectif et d'orientations).

Les missions du SCoT Grand Douaisis se sont parallèlement étoffées et la structure porte aujourd'hui deux projets majeurs : le SCoT du Grand Douaisis et le Plan Climat Air et Énergie du Grand Douaisis. Cette démarche croisée a d'ailleurs permis la reconnaissance du Douaisis comme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte par le MEDDE, dans le cadre d'un appel à projet en 2015.

Enfin, le périmètre du SCoT Grand Douaisis a évolué successivement en 2014 (dans le cadre de la réforme intercommunale) avec le retrait des communes de l'Orchésie (9 communes), puis au 1^{er} janvier 2019 avec le départ d'Émerchicourt de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO).

Le nouveau périmètre compte aujourd'hui : Douaisis Agglo et la CCCO, soit 55 communes. Il couvre une superficie de 375 km² pour environ 225 000 habitants. Jusqu'à la sortie d'Émerchicourt en janvier 2019, la commune a été associée tout au long de l'élaboration du SCoT selon les dispositifs de concertation retenus.



À l'issue de l'évaluation de la mise en œuvre du SCoT, **les élus se sont engagés dans une procédure de révision, prescrite par délibération du Syndicat mixte du 15 octobre 2015** (délibération n° 14/2015) et définissant les objectifs suivants :

- « *Prendre en compte les nouvelles obligations réglementaires qui s'imposent au SCoT.* »

Rappelons que la période aura notamment été marquée par de nombreuses évolutions législatives relatives au développement durable et à l'aménagement des territoires, en particulier :

- Les lois Grenelle de l'environnement (2009 et 2010) ;
- Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) en 2014 ;
- Loi NOTRe (2015) qui confie notamment aux régions l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (**SRADDET**), schéma avec lequel le SCoT devra se rendre compatible à l'issue de l'approbation du document régional ;
- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV), 2015.
 - « *Actualiser, et redéfinir le projet de territoire suite au changement de périmètre*
 - *Poursuivre les dynamiques positives engagées avec le SCoT de 2007 (réduction de la consommation d'espace, densité, protection des espaces naturels, etc.).*
 - *Compléter et corriger les points lacunaires du document (volet biodiversité, numérique, énergie, etc.)*
 - *Redonner une nouvelle attractivité au Douaisis en répondant aux questions : Quel Grand Douaisis pour demain ? Quel futur souhaitable, désirable pour le territoire ? Quel cadre de vie proposer ? Comment attirer des habitants, des investisseurs sur le territoire ? Comment les garder ?*

- *Renouveler et renforcer l'équilibre territorial entre les pôles et entre les villes et la périphérie périurbaine et rurale. Retravailler le maillage urbain en mettant en avant la place de la ville de Douai comme moteur du territoire.*
- *Répondre aux besoins des habitants en renforçant le cadre de vie, en donnant une nouvelle image au territoire.*
- *Définir le positionnement du territoire au sein du futur pôle métropolitain, dans ses relations avec la métropole lilloise et la nouvelle grande Région*
- *Intégrer les évolutions du territoire depuis 2007. On peut citer : la labellisation UNESCO du patrimoine minier, la création de Douaisis Tourisme, l'avancement du Raquet, le projet de REGL, les nouveaux développements économiques, etc.*
- *Révéler l'engagement du territoire dans la transition énergétique, mettre l'accent sur l'adaptation au changement climatique, en s'appuyant sur l'ensemble des travaux du Plan Climat du Douaisis. »*

I.2 Gouvernance et pilotage des études

La révision générale du SCoT est portée par le SCoT Grand Douaisis.

La gouvernance s'appuie sur les instances décisionnelles du SCoT Grand Douaisis, à savoir un Bureau (19 délégués titulaires) et un Comité syndical (63 titulaires).

L'étude est externalisée et réalisée par un groupement de bureaux d'études. L'équipe technique du SCoT Grand Douaisis s'organise autour de 3 pôles : un pôle Urbanisme en charge notamment de la révision du SCoT, ainsi qu'un pôle Climat en charge de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial et enfin d'un-pôle Énergie composé de conseillers en énergie partagée.

La dynamique de projet est notamment le fruit d'une co-production au sein de six commissions dont le périmètre thématique correspondant aux grands volets du SCOT et aux champs d'intervention prévus par le Code de l'Urbanisme :

- Commission "Transports – Mobilité"
- Commission "Environnement – Agriculture"
- Commission "Tourisme-Patrimoine-"
- Commission "Climat-Energie"
- Commission "Habitat" ‘
- Commission "Développement économique-Commerce"

LES ACTEURS DU SCOT

Les publications du Syndicat mixte bénéficient d'une base de données de près de 700 contacts nominatifs enrichie régulièrement, au fil de la procédure, par de nouveaux acteurs et contributeurs.

- 63 élus titulaires (et leurs suppléants) siégeant au Comité syndical
- 55 mairies (les élus locaux et les services municipaux)
- 2 EPCI : la Douaisis Agglo et la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)
- Plus de 70 partenaires dont : les Établissements Publics de Coopération Intercommunale ; les Personnes Publiques Associées (PPA) ; 4 SCoT limitrophes (Lille, Osartis-Marquion, Pays du Cambrésis, SCoT du Valenciennois) ; 4 SAGE (Marque Deûle, Scarpe Amont, Scarpe Aval, Sensée) ; le Conseil de développement de Douaisis Agglo ; les acteurs économiques, associatifs et du logement ; les partenaires techniques et institutionnels.

Dès 2016, ce fichier cible a été enrichi de :

Pour le monde associatif

- de 30 associations investies dans les champs de l'habitat, des modes actifs, de l'agriculture, de l'environnement, du patrimoine, de la culture, du tourisme ou encore de l'insertion et de l'économie.

Pour les acteurs économiques

- de 20 Clubs d'entrepreneurs actifs sur le territoire.
- de 60 entreprises (de plus de 50 salariés) via leur service communication ou leur direction.

Pour un plus large public sur le territoire

- Les services techniques de la CCCO, de Douaisis Agglo et des services techniques communaux.
- Les 15 lycées du territoire du SCoT (filières générales et technologiques, et professionnelles, des établissements publics et sous contrat), via leur responsable de CDI (Centre de documentation et d'information)

À ces dispositifs de co-construction s'ajoutent ceux mis en œuvre dans l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial, du Plan Paysage, du Schéma de Santé et du Plan Climat Air Énergie Territorial, dont les réflexions sont venues nourrir les travaux du SCoT.

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION DÉDIÉ À LA RÉVISION DU SCOT

I.1 Les modalités

A. Les modalités de concertation ¹ :

Conformément au code de l'urbanisme, les objectifs et les modalités de concertation avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire ont été précisées dans la délibération du 15 octobre 2015 n°14/2015, prescrivant la révision générale du SCoT. Elles visent :

« - d'une part à assurer une information de l'ensemble des personnes concernées quant aux réflexions et études menées aux différentes étapes de la procédure ;

- d'autre part, à offrir la possibilité à l'ensemble de ces personnes de s'exprimer et d'échanger tout au long de la procédure sur le projet du SCoT.

La concertation devra prendre en compte la difficulté de toucher les habitants, dans la mesure où même si les sujets du schéma de cohérence territoriale touchent la vie quotidienne, son échelle n'aborde pas des questions de proximité et ne facilite pas l'appropriation. Elle permettra de conforter, d'interroger et éventuellement de compléter les analyses ainsi que les options prises dans le projet de schéma de cohérence territoriale ».

Ainsi, le Syndicat a-t-il proposé les modalités suivantes :

« - Utilisation du Site Internet du Syndicat Mixte. Il sera mis à jour pour donner au fil de la procédure des informations sur la révision. Il permettra de mettre à disposition les études et documents produits.

- Mise à disposition du public du dossier de mise en révision dans les locaux du Syndicat Mixte.

- Ouverture d'un registre d'observation dans les locaux du Syndicat mixte et tenu à disposition de toute personne souhaitant s'exprimer dans le cadre de la révision.

- Possibilité d'exprimer également ces remarques via l'adresse mail : contact@grand-douaisis.org du Syndicat mixte.

- Réalisation de communiqués de presse au cours de la révision transmis à la presse locale.

- Organisation de 2 réunions publiques.

- Travail avec le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération du Douaisis. »

¹ Cf. Annexe 1 : SCOTGD_DelibRevision__15102015

1.2 Le dispositif mis en œuvre

Pour répondre précisément à ces modalités de mise en œuvre de la concertation, l'équipe du SCoT s'est appuyée sur la programmation de différents outils articulés pour :

- **Informé et sensibiliser un large public selon différentes typologies d'acteurs du territoire** : les élus des 55 communes du SCoT, les associations, les acteurs économiques, les partenaires techniques et institutionnels, les habitants et usagers du grand Douaisis. Cette démarche s'illustrant par la publication :
- **d'une lettre numérique du SCOT : Parlons SCOT**

Ce support, en diffusion nominative et trimestrielle, traite l'actualité du projet et restitue ses temps forts (conférence, séminaire, réunions publiques) notamment via un accès aux synthèses illustrées des séances de concertation tenues. Il est diffusé via un fichier de 700 acteurs.

- 8 newsletters sur la période,
- Plus de 600 contacts par diffusion



- de supports « toutes boîtes » diffusés à l'échelle du périmètre du SCoT (CCCO et Douaisis Agglo)

Les publications restituent la synthèse des phases projet et invitent aux réunions publiques dédiées. Elles relaient par ailleurs la tenue annuelle du Stand du Syndicat à la Foire exposition de Douai (la première quinzaine de septembre). D'un format triptyque (6 pages) diffusé aux 89 000 foyers du périmètre du SCoT, elles ont traité : le lancement de la procédure, en septembre 2016 ; le partage du diagnostic territorial (en juin 2017) ; la synthèse du PADD (en juin 2018) et la présentation du DOO, en février 2019.

- 89 000 ex. diffusés en boîtes aux lettres des foyers des 56, puis 55 communes
- 4 éditions sur la période (2016>2019)



• de communiqués de presse

Les rendez-vous dédiés au grand public (réunions publiques et tenue annuelle du stand du SCoT Grand Douaisis à la foire exposition de Douai) ont été systématiquement relayés auprès de la presse régionale quotidienne (PQR) ainsi qu'aux services communication intercommunaux et communaux ;

- 4 communiqués : presse quotidienne régionale, services de communication des EPCI et communes du territoire

• d'achat d'espace

La tenue annuelle (2016, 2017, 2018) du stand du SCoT Grand Douaisis au sein du hall d'exposition de la Foire de Douai (première quinzaine de septembre) a fait l'objet d'encarts spécifiques dans le programme officiel de la Foire Exposition, diffusé à l'ensemble des foyers du territoire (89 000 exemplaires).

- 3 insertions sur la période
- 89 000 foyers touchés



- d'affiches destinées aux mairies et sièges des 2 EPCI

Ces kits ont proposé des formats prêts à afficher dans les mairies et équipements structurants des communes et intercommunalités. Les affiches ont ainsi relayé les 3 réunions publiques dédiées au diagnostic et enjeux, puis au PADD et enfin, au DOO.

**3 éditions,
56 puis 55 communes + 2 EPCI**



✓ Afin de **permettre l'expression du plus grand nombre**, le SCoT Grand Douaisis a relayé, régulièrement sur l'ensemble de ces supports, les différents outils d'expression disponibles :

- - la boîte mail dédiée : jeparticipe@grand-douaisis.org

• 41 contributions

- l'existence d'un registre d'expression au siège du SCoT Grand Douaisis

• 3 contributions

- - la **rubrique** du site Internet : « *Donnez-nous votre avis sur la révision du SCoT* » relayant l'adresse : jeparticipe@grand-douaisis.org

✓ Les **temps d'échange et de débat** ont été organisés au travers de :

- **une Conférence Territoriale** (septembre 2016) associant élus et acteurs locaux est organisée en prévision de la révision du SCoT. Elle permet de présenter les évolutions de périmètre et de

gouvernance, de rappeler les fondamentaux de l'outil SCoT, d'annoncer un calendrier de travail et de faire le point sur l'état des connaissances, les acquis et questionnements relatifs au projet.

- **un séminaire**, en avril 2017, permettant le partage du diagnostic territorial avec les élus des 56 communes, les partenaires institutionnels, les PPA, la société civile (groupements professionnels, associations) ;
- **un petit-déjeuner « habitat »** organisé dans le cadre de la foire exposition de Douai, le 14 septembre 2017, en présence d'une quinzaine d'acteurs afin de prioriser les enjeux du SCoT en la matière ;
- **un séminaire multi partenarial**, le 27 septembre 2017, pour définir les objectifs de la qualité paysagère en lien avec l'élaboration du Plan Paysage ;
- un **séminaire d'élus** sur le commerce en décembre 2017 pour travailler sur les orientations du PADD ;
- **un petit-déjeuner « commerce »** organisé dans le cadre de la foire exposition de Douai, le 07 septembre 2018, en présence d'une dizaine d'acteurs afin d'exposer les enjeux et les orientations retenues dans le PADD ;
- **une plateforme commerce**, organisé le **13 septembre 2018**, pour améliorer la compréhension des enjeux du commerce sur le territoire à destination des élus et des techniciens du Grand Douaisis ;
- **des réunions de secteurs** à destination des maires organisées dans le cadre de l'élaboration du PADD (31 janvier et 6 février 2018) et du DOO (12 et 14 décembre 2018) pour débattre des orientations à inscrire dans le SCoT ;
- **trois séries de réunions publiques à l'échelle du territoire**, invitant le plus large public : **1 séance en juillet 2017** pour partager le diagnostic et les enjeux ; **1 réunion en juin 2018** pour partager les ambitions à inscrire dans le PADD et **1 réunion en février 2019 pour exposer et débattre des orientations et objectifs du DOO**. L'annonce des tenues de ces réunions publiques s'est faite par voie de presse, mais aussi sur les réseaux sociaux et via des sites internet (SCoT Grand Douaisis, Ville de Douai...).

- **1 conférence de lancement - 100 participants**
 - **3 séminaire des élus - 70 participants**
 - **1 petit-déjeuner habitat – 15 acteurs**
 - 1 petit déjeuner commerce – 10 acteurs**
 - 1 plateforme commerce**
 - 4 réunions de secteurs**
- **3 réunions publiques – 50 à 100 participants chaque**

Enfin, notons que le SCoT Grand Douaisis a engagé des actions complémentaires dès le lancement de la procédure (2016) pour à la fois densifier l'information dédiée au SCoT et élargir ses cibles de communication, notamment :

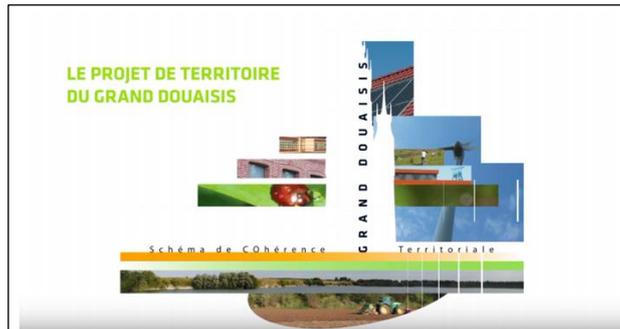
- **la participation à la Foire exposition de Douai, un rendez-vous annuel tout public bénéficiant d'une forte notoriété : celle de la plus grande foire au Nord de Paris, drainant 75 000 visiteurs sur la quinzaine ; trois éditions**, durant lesquelles l'équipe du SCoT Grand Douaisis a pu relayer ses compétences et particulièrement l'existence du SCoT, de sa procédure de révision. Les techniciens en charge du SCoT et du Plan Climat ont ainsi échangé autour de grandes thématiques inscrites dans le quotidien des usagers du territoire (habitat, mobilités, commerce, cadre de vie...).

- Un potentiel de 75 000 visiteurs par édition
- 3 quinzaines sur la période 2016/2018
- 300 contacts annuels sur le stand du SCoT



- deux formats vidéo pour mieux comprendre l'outil SCoT.

En avant-première sur son stand de la Foire de Douai le Syndicat mixte a diffusé deux vidéos « **tout public** » **durant la procédure** : la première relayant la démarche d'élaboration du SCoT, largement illustrée par les témoignages d'élus (en 2016) ; la seconde a traduit la synthèse du diagnostic territorial (en 2017). Les 2 formats ont ensuite été accessibles sur les réseaux sociaux et sur le site du SCoT Grand Douaisis. Ils ont en outre permis de sensibiliser au dispositif de concertation en place et de communiquer l'interface numérique dédiée (*jeparticipe@grand-douaisis.org*)



Enfin, **l'animation du site internet** s'est traduite par la mise en ligne d'actualités relatives aux temps forts et événements de la révision : annonce des réunions publiques, relai des séminaire et conférence, présence aux éditions successives de la Foire Exposition. L'interface a permis la mise à disposition d'études et de documents projet en téléchargement (diagnostic et PADD notamment), et de la restitution des séances tenues via des synthèses, en téléchargement.



I.3 Les temps forts de la concertation

A. Le lancement de la procédure de révision

(Septembre 2016)

Dès le second semestre 2016, le SCoT Grand Douaisis marque le lancement de la procédure de révision sur son territoire en orchestrant 2 événements majeurs.

• La tenue d'un stand au cœur de la foire de Douai (du 3 au 12 septembre 2016)

Les équipes du SCoT Grand Douaisis ont sensibilisé le grand public à l'existence du SCoT, présenté ses grandes thématiques et expliqué l'outil de planification qu'il constitue. La manifestation a permis 340 contacts directs avec les habitants et usagers du grand Douaisis, elle a été relayée par :

- la diffusion d'un document de sensibilisation aux 89 000 foyers du territoire (fin août);
- l'insertion d'un encart dans le programme officiel de la foire (diffusé à 90 000 exemplaires, en août)
- la mise à disposition d'une plaquette d'information précisant les compétences du syndicat (septembre) ;
- la diffusion d'un format vidéo sur le stand, puis sur les réseaux sociaux.



> FOIRE EXPO DE DOUAI
**VENEZ RENCONTRER L'ÉQUIPE
DU SCOT* DU GRAND DOUAISIS !**

*SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

**Du samedi 3 au lundi 12 septembre 2016
à GAYANT EXPO**

**STAND
C55
H7000**

QUI SOMMES-NOUS ?
Le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis est né en 2003 de la volonté des élus d'élaborer un projet de territoire commun et de se doter d'une équipe technique pour l'animer.
Aujourd'hui, le Syndicat Mixte porte le SCoT et un plan climat volontaire autrement appelé Dynamique climat. Ces deux démarches constituent un projet de territoire pour tous, durable et cohérent à l'échelle du Grand Douaisis.

POURQUOI ÊTES-VOUS DIRECTEMENT CONCERNÉS PAR LE SCOT ET LE PLAN CLIMAT ?
Le SCoT et la Dynamique climat sont au service de l'aménagement et du développement durable du territoire du Grand Douaisis. Cela touche aux domaines essentiels de la vie quotidienne : l'économie et l'emploi, l'environnement, les transports, les logements, le foncier, l'énergie et le climat. Autant de thèmes qui vous concernent.

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS SUR LE STAND !
Quel est le rôle du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis ? Qu'est-ce qu'un SCoT et à quoi sert-il ? Comment influence-t-il la délivrance d'un permis de construire ? Comment le SCoT contribue-t-il à la transition énergétique ? Comment adapter le territoire du Grand Douaisis au changement climatique ? C'est à toutes ces questions et à bien d'autres encore que l'équipe technique du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis aura le plaisir de vous répondre lors de votre venue sur son stand. D'autant qu'un nouveau défi se présente : la révision du SCoT à laquelle vous serez conviés à participer en donnant votre avis, pendant les trois années que durera la procédure !

→ Venez nombreux !

**RÉPONDEZ À NOTRE QUIZ,
VENEZ NOUS RENCONTRER SUR LE STAND
ET GAGNEZ UN CADEAU SURPRISE ! (voir p.4)**

Syndicat Mixte
du SCoT
Grand Douaisis

• La Conférence Territoriale de lancement

Le 7 septembre 2016, à l'occasion de la Foire expo de Douai, le SCoT du Grand Douaisis a officiellement lancé la procédure de révision du SCoT, sous la houlette de Lionel Courdavault, son Président. Une centaine de personnes a pu prendre connaissance des enjeux de la révision présentés par Bruno Sinn (cabinet Spire), puis entendre la vision des acteurs du territoire. Les présidents de la CCCO et de Douaisis Agglo, le conseil de développement, le maire de Douai, les acteurs de l'InterScot, la CCI, le département, la région, ont exprimé leur vision des enjeux pressentis.

✓ La tonalité des interventions

La vision stratégique en termes de **développement économique** a été longuement abordée au travers des zones d'activité, de l'accompagnement des populations éloignées de l'emploi, de l'économie social et solidaire, de l'émergence des nouveaux modèles économiques. **L'habitat** a également été illustré : accroître la qualité des logements, adapter l'offre à la demande, adapter la densité urbaine en milieux semi-urbains et ruraux. L'organisation d'une **meilleure desserte de la CCCO en transports en commun**, propice à une meilleure accessibilité aux zones d'emploi a été soulignée. Les interventions ont précisé l'importance de la réalisation d'un **projet stratégique partagé, traduisant des objectifs volontaristes** s'appuyant sur les atouts du grand Douaisis ou encore l'opportunité d'écrire un **projet de territoire fort et ancré dans la 3^e Révolution industrielle**. L'importance de la place de **la voie d'eau a été argumentée** par le rappel de ses nombreux atouts : patrimoine, environnement, ressource en eau, biodiversité, trame verte et bleue, tourisme... **Enfin le travail de l'InterScot a été salué** et cette collaboration devra être poursuivie.

- Cette phase de lancement a été restituée via la diffusion de la newsletter, *Parlons Scot* n°1 à plus de 600 contacts (en novembre) ; le format proposait notamment, en téléchargement, la synthèse des interventions de la conférence et les supports d'animation (diaporama et vidéo).

Parlons SCoT
Quel projet de territoire à l'horizon 2040 ?
NEWSLETTER DU SCOT DU GRAND DOUAISIS / NOVEMBRE 2016

ÉVÈNEMENT
**C'EST FAIT !
LA RÉVISION DU SCOT EST LANCÉE !**

Le 7 septembre, à l'occasion de la Foire expo de Douai, le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis a officiellement lancé la procédure de révision du SCoT. Un événement clé qui fut l'occasion de repenser les enjeux et le déroulement de la procédure.

56 communes
225 000 habitants
2 Intercommunalités

POURQUOI RÉVISER LE SCOT ?

Environ 100 personnes sont venues le 7 septembre 2016 partager ensemble le lancement de la révision du SCoT. Cette révision a plusieurs objectifs :

- actualiser le projet de territoire,
- renforcer l'attractivité du Grand Douaisis,
- tenir compte des nouvelles obligations réglementaires (Grenelle, loi ALUR...),
- prendre en compte le changement de périmètre du SCoT à deux intercommunalités.

Après une présentation générale des enjeux de la révision, élus et partenaires se sont succédés pour présenter leur vision personnelle et leurs attentes avec pour mot d'ordre : la nécessité de construire un projet stratégique partagé. Traduction : un projet de territoire pour le Grand Douaisis, à long terme (20 ans), concerté, clair et défendu d'une seule voix.

[Lire la synthèse](#)

UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS

De gauche à droite au 1^{er} rang : M. Damien, Secrétaire Général de la sous-préfecture, M. Courdavault, Président du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis, M. Point, Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), M. Delannoy, Président de la Communauté de Communes Cœur d'Osbrevent (CCCO), M. Chereau, Maire de Douai, M. Doliz, Député du Nord et M. Convent, Président du Conseil de Développement de la CAD

La révision du SCoT du Grand Douaisis a été débattue le 15 octobre 2015

[En savoir plus](#)

B. La phase « Diagnostic et enjeux »

(2016 > 2017)

À l'issue de l'organisation (au cours du premier trimestre 2017) de 6 ateliers thématiques de co-construction dédiés aux élus et partenaires ainsi que des réunions de secteur, le syndicat a partagé le diagnostic réalisé en organisant :

Un séminaire des élus (le 28 avril 2017)



Cette restitution a réuni environ 70 élus. Six grands volets thématiques ont été abordés : l'organisation spatiale du territoire, l'habitat, l'économie, la mobilité, l'environnement et le climat. Leur présentation a fait transparaître un certain nombre de questionnements :

Habitat-foncier : l'offre de logements adaptée aux personnes à mobilité réduite et aux aînés dans les centres-villes ; la lutte contre le logement indigne et les logements vacants ; les mesures pour infléchir la consommation des terres agricoles.

Mobilité : l'amélioration de l'offre de transports en commun à l'est de la CCCO et de l'accès aux services (Arleusis) ;

Développement économique : les circuits courts sont-ils l'avenir du développement agricole ? Comment développer le tourisme ? Et le commerce de proximité ? Comment diversifier les filières d'emplois du territoire ?

Environnement : la préservation des milieux humides de la vallée de la Scarpe et la qualité des eaux souterraines ; la lutte contre les inondations.

Climat : la poursuite efficace de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le président précise que des thèmes identifiés feront l'objet d'études et d'approfondissements spécifiques : la santé, le commerce et la mobilité autour de la gare de Douai.

Enfin, il propose aux élus **d'axer le projet de territoire sur une ambition forte, "Douaisis, territoire d'excellence énergétique et environnementale"** qui donne au Grand Douaisis une nouvelle identité et une marque de reconnaissance pour valoriser l'ensemble du travail réalisé par les acteurs du territoire depuis 2006.

Une réunion publique, le 3 juillet 2017 (Gayant Expo, salon Corot, Douai, à 18h)

Une centaine de personnes étaient présentes à cette première réunion publique restituant le diagnostic du territoire. Les représentants d'associations investies dans le champ de la santé et de la protection de l'environnement notamment et les habitants se sont largement exprimés. Protection de la santé, alimentation, préservation des terres agricoles, consommation foncière, désertification des centres-villes, concurrence entre grandes surfaces commerciales et commerces de proximité, "pouvoirs" du SCoT, moyens de concertation... beaucoup de thèmes ont été passés en revue en fonction de l'intérêt de chacun.

Une série d'interventions perspicaces qui peuvent se résumer en deux questions complexes : comment et sur quoi le SCoT peut-il agir ? L'équipe du syndicat a pu ainsi préciser, en réponse, son rôle, ses limites et les liens qu'il entretient avec les autres documents d'urbanisme.



✓ La séance a été relayée par :

- une campagne d'affichage dans les 56 mairies du territoire
- la diffusion d'un document de synthèse aux 89 000 foyers du territoire

REVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DU GRAND DOUVAISIS

QUEL PROJET DE TERRITOIRE A L'HORIZON 2040 ?

1^{re} REUNION PUBLIQUE DU SCoT
11h - 18h
LE DIAGNOSTIC ET DONNER VOTRE AVIS !

1^{er} VENEZ DECOUVRIR LE DIAGNOSTIC ET DONNER VOTRE AVIS !

2 intercommunalités

225 000 habitants en 2016

56 communes

UN DIAGNOSTIC, POUR QUOI FAIRE ?

Le diagnostic est le socle de l'élaboration du SCoT. Il permet de définir les enjeux de développement du territoire.

LE SCoT EN 3 ETAPES

1. DIAGNOSTIC : Le diagnostic détermine les enjeux de développement du territoire.

2. PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables) : Le PADD expose le projet politique d'aménagement du territoire.

3. DDD (Document d'Orientation et d'Objectifs) : Le DDD définit les règles à respecter dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement.

REUNION PUBLIQUE

RESTITUTION DU DIAGNOSTIC

Le 3 juillet 2017, la première réunion publique du SCoT a été organisée sous la direction de Lionel Courdavault, Président du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis. Jeunes et moins jeunes sont venus prendre connaissance du diagnostic, présenté par Bruno Sinn, du cabinet Spire, et poser de nombreuses questions sur des sujets variés. Des interventions perspicaces qui peuvent se résumer en deux questions complexes : comment et sur quoi le SCoT peut-il agir ?

LIONEL COURDAVAULT, PRÉSIDENT DU SM SCoT DU GRAND DOUVAISIS

Lionel Courdavault introduit la séance en souhaitant revenir sur le sens de la révision du SCoT : élaborer un projet de territoire pour le Grand Douaisis, cohérent, capable de concilier d'une part des enjeux divers comme ceux de l'habitat, de l'économie, de l'environnement, d'autre part les exigences du climat et de l'énergie. Le président explique également que la cohérence du SCoT se fait bien au-delà du périmètre du Grand Douaisis et notamment avec l'Artoisais, le Béthunois, le Lensois et la région illoise.

Il invite les personnes présentes à s'exprimer sur l'ancien SCoT et à poser des questions sur celui qui est en cours d'élaboration. C'est l'objet de cette première séance de concertation. Enfin, il indique les étapes à venir : l'écriture du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui est le projet choisi par les élus, puis le DDD (Document d'Orientation et d'Objectifs), qui dicte les règles à respecter pour concrétiser ce projet.



✓ **Un petit-déjeuner dédié à l'économie** (foire exposition de Douai, le 14 septembre 2017)

À l'interface entre le diagnostic et l'écriture du PADD, cette séance a permis d'échanger avec les acteurs du monde économique et de s'interroger sur ce volet du futur SCoT : quelles filières promouvoir ? Où prévoir les futures implantations économiques ?

Sur les emplois et filières, ont été soulevés les enjeux suivants :

- l'adéquation de l'offre d'emplois avec les compétences locales ;
- la diversification des activités (développement du tertiaire et du tourisme), la place de l'agriculture ; l'équilibre des développements entre centre et périphérie, positionner la filière logistique ;
- Conforter les secteurs de l'énergie et de l'environnement pour promouvoir un pôle d'excellence du Douaisis.

Sur les futures implantations :

- préserver les fonciers stratégiques au développement du multimodal ;
- prendre en compte la desserte en transports en commun dans les futurs projets ; reconquérir prioritairement les friches ;
- la complémentarité du développement économique entre la périphérie et le cœur de ville ;
- la définition du juste calibrage des besoins en foncier pour le développement des zones d'activités.

La 2^e édition du stand du SCoT au cœur de la foire de Douai (du 2 au 11 septembre 2017)

L'équipe du SCoT a pu accueillir 250 visiteurs sur son stand. L'animation clé a été réservée à la future édition du Défi Familles à énergie positive du Grand Douaisis ainsi qu'à un questionnaire visant à prioriser les thématiques majeures à traiter dans le cadre du projet de territoire (Habitat, Économie, Environnement, Mobilité, Énergie, Commerce, Agriculture). Des propositions ont spontanément émergé lors des différents échanges :

- la gratuité des transports et une meilleure desserte du tram
- une meilleure sensibilisation à la gestion des déchets pour qu'on oblige les gens à trier
- réinvestir les abords de la Scarpe à Douai (secteur de la sous-préfecture)
- développer les pistes cyclables, et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le stand accueillait en outre la diffusion d'un format vidéo synthétisant le diagnostic du Grand Douaisis. Les réflexions portant sur l'aménagement du territoire (à savoir les deux derniers points mentionnés ci-dessus) ont été reprises dans les travaux du SCoT. Les deux premiers volets, concernant la gratuité des transports et la sensibilisation à la gestion des déchets, relèvent davantage du PCAET.

Parlons SCoT
 Quel projet de territoire à l'horizon 2040 ?
 NEWSLETTER DU SCOT DU GRAND DOUAISIS / SEPTEMBRE 2017

PREMIERE REUNION PUBLIQUE
FRANC SUCCES !

Le 2 juillet 2017, la première réunion publique du SCoT a été organisée sous la direction de Lionel Courdevaux, Président du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis. Des centaines de citoyens ont pu échanger avec les élus et les techniciens du SCoT sur les différents volets du diagnostic territorial. Les interventions ont été très nombreuses et ont permis de recueillir de nombreuses questions et remarques. Les interventions ont été relayées dans les prochains numéros de la newsletter.

EVENEMENT
VENEZ NOUS RENCONTRER A LA FOIRE DE GAYANT EXPO !

Le 2 au 11 septembre prochain, venez rencontrer l'équipe du SCoT pour échanger avec elle sur l'habitat, l'économie, le commerce, les transports, l'environnement, le climat, l'énergie... Bref, sur des sujets qui vous concernent au quotidien. Un moment convivial qui vous réservera aussi quelques bonnes surprises...

VENEZ RELEVÉ LE DÉFI !

Venez vous inscrire à l'édition 2018 de défi Familles à énergie positive du Grand Douaisis !

COMMENT VENIR A GAYANT EXPO ?

- En bus, arrêt Gayant Expo sur les lignes 3, 7, 13 et 16.
- À pied depuis la gare de Douai, 15 minutes.

CONTINUITEZ DE VOUS EXPRIMEZ SUR LE PROJET DE SCOT !

Tout au long de l'élaboration du SCoT, des outils sont à votre disposition pour donner votre avis et vous exprimer sur le projet de SCoT.

CALENDRIER

2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040

La phase de diagnostic est achevée. L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADo) va commencer.

Syndicat Mixte du SCoT
 34, rue François Pillepère de Rouvre - 59500 Douai
 Tél. : 03 27 58 21 00 - Fax : 03 27 58 19 92
 www.sco-grand-douaisis.org - www.sco2-douaisis.org

Parlons SCoT
 Quel projet de territoire à l'horizon 2040 ?
 NEWSLETTER DU SCOT DU GRAND DOUAISIS / JUIN 2017

SEMINAIRE DES ELUS
UN DIAGNOSTIC EN PARTAGE

Le 28 avril 2017, le Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis a organisé son premier séminaire des élus. Au programme : la restitution du diagnostic par Bruno Biron (Cabinet Sprang) et Guillaume Lefèvre (Biotope), sous la direction de Lionel Courdevaux, Président du Syndicat Mixte du Grand Douaisis. Une présentation qui a réuni près de 70 élus du territoire.

QUELQUES GRANDES QUESTIONS POSEES

Six grands volets thématiques ont été abordés : l'organisation spatiale du territoire, l'habitat, l'économie, la mobilité, l'environnement et le climat.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
 Comment favoriser la création d'activités économiques, entreprises, emplois sur le territoire ? Comment diversifier les filières d'activités du territoire ?

ENVIRONNEMENT
 Quels moyens de préserver les milieux humides de la vallée de la Scarpe ? Et la qualité des eaux souterraines ?

CLIMAT
 Comment poursuivre efficacement la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ?

MOBILITE
 Comment améliorer l'offre de transports en commun, tout particulièrement dans la SCOC (Communauté de Communes Cœur d'Ostrevant) ?

CALENDRIER

2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040

La phase de diagnostic est achevée. L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADo) va commencer.

Syndicat Mixte du SCoT
 34, rue François Pillepère de Rouvre - 59500 Douai
 Tél. : 03 27 58 21 00 - Fax : 03 27 58 19 92
 www.sco-grand-douaisis.org - www.sco2-douaisis.org

REVISION DU SCOT DU GRAND DOUAISIS
QUEL GRAND DOUAISIS POUR DEMAIN ?
 ÉTAPE 1 : LE DIAGNOSTIC

VENEZ RENCONTRER L'ÉQUIPE DU SCOT* DU GRAND DOUAISIS !

EXPRIMEZ-VOUS SUR LE PROJET DE TERRITOIRE DU GRAND DOUAISIS

Chacun a sa vision du Grand Douaisis, et chacun a un avis sur la façon dont il aimerait voir évoluer ce territoire à l'horizon 2040. Pour échanger avec elle sur l'habitat, l'économie, le commerce, les transports, l'environnement, le climat, l'énergie... Bref, sur des sujets qui vous concernent au quotidien. Un moment convivial qui vous réservera aussi quelques bonnes surprises...

RELEVÉ LE DÉFI !

Venez vous inscrire à l'édition 2018 de défi Familles à énergie positive du Grand Douaisis !

ET PARTICIPEZ A NOTRE GRAND TIRAGE AU SORT !

À GAGNER !
 2 places pour assister au spectacle de Cadre Noir de Saurvoir du 9 au 11 février 2018, à Gayant Expo

Comment participer ?

- Remplir le coupon réponse ci-joint.
- Remplir et déposer dans l'urne prévue à cet effet.
- Un tirage aura lieu le mardi 13 février 2017 au Grand Douaisis.
- Une annonce sera faite dans la presse locale.
- Un tirage au sort effectuera le gagnant !

Syndicat Mixte du SCoT
 34, rue François Pillepère de Rouvre - 59500 Douai
 Tél. : 03 27 58 21 00 - Fax : 03 27 58 19 92
 www.sco-grand-douaisis.org - www.sco2-douaisis.org

→ La restitution des échanges de cette phase de partage du diagnostic territorial a été relayée par la diffusion des Newsletters *Parlons SCoT 2* et 3 proposant notamment, en téléchargement, la synthèse des interventions et les supports d'animation (diaporama et vidéo).

C. La phase dédiée au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

De nombreuses instances se sont réunies pour construire le PADD. Ce document, avant tout stratégique, expose l'ambition politique sur les questions d'aménagement du territoire. Aussi, 8 commissions thématiques d'élus du Grand Douaisis se sont réunies entre le dernier semestre 2017 et le premier semestre 2018 pour définir les orientations à inscrire dans le PADD. Deux séminaires ont également été réalisés pour travailler plus spécifiquement sur les problématiques du paysage et du commerce.

Ces différentes instances ont permis de rédiger une première ébauche du PADD qui a été soumise au débat des élus lors d'un comité syndical.

Le Comité syndical s'est réuni le 29 mai 2018 pour débattre sur le PADD.

L'instance a permis aux élus de s'exprimer sur ses grandes orientations en matière d'organisation territoriale, de mobilité, d'habitat, d'environnement, de paysage, de climat-énergie, de commerce, d'économie, de tourisme, de cohésion sociale. Il constitue le **point d'orgue d'une démarche constructive qui s'est déroulée sur plusieurs mois au sein de 8 commissions thématiques et de 2 réunions de secteur**. Le contenu sera défini comme ambitieux car, en déclinant les dispositifs favorables au DT3E (Douaisis, territoire d'excellence énergétique et environnementale), le projet dépasse largement les attendus d'un SCoT.

- La restitution de cette phase de co-production a été relayée par **les éditions 4 et 5 de la Newsletters « Parlons Scot » diffusées respectivement en janvier et mai 2018 aux élus, partenaires et acteurs du grand Douaisis (plus de 600 contacts)**.

Une réunion publique, tenu le 19 juin 2018, à 18 h, à Gayant Expo (salon Corot).

Le Président du SCoT Grand Douaisis et les techniciens ont présenté le projet de territoire du Grand Douaisis sous l'axe de DT3E. Une quarantaine de personnes étaient présentes à cette deuxième séance publique présentant le PADD du SCoT. Les interventions ont à nouveau démontré à quel point le SCoT recouvrait les domaines du quotidien : combien de logements faut-il produire ? Comment équilibrer les commerces de périphérie et de centre-ville ? Comment préserver les espaces naturels et les espaces agricoles ? Comment développer l'usage des transports en commun ? Doit-on accueillir de nouvelles zones d'activités ? Le Président a résumé ces questions par celle-ci : Quel Douaisis veut-on pour demain ? pour chacune des thématiques exposées, un constat a été présenté et en réponse les orientations retenues ont été précisées.

Trois thèmes particuliers ont retenu l'attention des participants : l'habitat de demain, l'attractivité commerciale et la santé avec un focus sur le vieillissement de la population.

- La tenue de cette réunion a été relayée par une large diffusion.
 - **La synthèse du PADD** a été préalablement communiquée aux habitants du Grand Douaisis via un document diffusé aux **89 000 foyers du territoire**.
- La restitution de la séance a été traduite par **la Newsletters Parlons SCoT n° 6 diffusée en juillet 2018 et rendant disponibles les supports d'animation et le détail des interventions**.



La troisième édition du stand à la Foire exposition de Douai (1^{er} au 10 septembre 2018)

Ambition DT3E, Dynamique Climat, Schéma de santé, étude bois énergie, Plan Paysage... Cette nouvelle édition a été résolument démonstrative sur les domaines de compétence du Syndicat, de la révision du SCoT à un exemple de projet (Gare Scarpe Vauban). Il s'agissait également de présenter aux visiteurs les orientations du PADD débattues en mai 2018 par les élus du Grand Douaisis. Plus de 300 personnes ont répondu présent. Trois temps forts ont ponctué la quinzaine :

- **des ateliers pédagogiques** sur les sujets liés au Plan Climat Air Énergie Territorial et à la révision du SCoT. Présentés sous forme de jeux, ces ateliers de sensibilisation à destination de tous visaient à réfléchir ensemble sur :

- les techniques permettant de construire une architecture bioclimatique ;
- les éco-matériaux dans les constructions ;
- le climat, l'énergie et l'aménagement du territoire par le biais d'un quizz.

Ces ateliers de sensibilisation ont touché une trentaine de familles ;

- **un petit déjeuner "commerce"** réunissant des représentants des commerçants et des acteurs du commerce.

D. La phase dédiée au DOO (Document d'orientation et d'objectifs)

Engagée dès la fin du premier semestre 2018, la rédaction du DOO s'est traduite par un travail de coproduction intensif, notamment 8 ateliers techniques, 9 commissions thématiques, 1 comité de pilotage et 2 réunions de secteur. La présentation du projet de DOO à un plus large public s'est faite dans le cadre d'une ultime réunion publique, le 27 février dernier.

La tenue de cette 3^e réunion publique autour du SCoT a été accompagnée d'un relais communication via :

- une campagne d'affichage dans les 55 communes du territoire et les EPCI membres
- d'un communiqué de presse
- les réseaux sociaux et les sites internet du SCoT et des partenaires (communes...).
- une newsletter *Parlons SCoT* n°8
- d'un document de synthèse du DOO diffusé aux 89 000 foyers du territoire, en amont de la réunion

The image displays three promotional posters for a public meeting. The leftmost poster, titled 'RÉUNION PUBLIQUE', specifies the date as 'MERCREDI 27 FÉVRIER 2019 18 H, GAYANT EXPO (SALON DES ARTISTES)'. The middle poster, 'PARLONS SCoT', features a map of the Grand Douaisis and lists key themes: 'DOO (DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS)', 'PARTICIPEZ À NOTRE 3^e RÉUNION PUBLIQUE !', and 'QUELLES SONT LES DERNIÈRES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU SCoT ?'. The rightmost poster, 'RÉVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DU GRAND DOUAISSIS', also asks 'QUEL PROJET DE TERRITOIRE À L'HORIZON 2040 ?' and includes a map showing 55 communes and 225,000 inhabitants. All posters provide contact details for the SCoT Grand Douaisis, including the address '36, rue François Pilâtre de Rozier 59500 Douai' and the website 'www.scot-douaisis.org'.

La séance a réuni plus de 70 personnes sur une durée de plus de 2 heures. Dans un premier temps, l'assistance a pu suivre la présentation synthétique des objectifs chiffrés du SCoT précisant les comptes fonciers dans les 20 années à venir pour l'habitat, l'économie et les grands équipements ; la consommation foncière globale étant fixée à 872 ha sur les 20 prochaines années (période 2020/2040), dont 227,6 ha en renouvellement urbain. Ce compte représente ainsi une diminution sensible (-46,7%) d'artificialisation des sols par rapport à la période précédente (2005/2015).

Dans un second temps, les orientations stratégiques retenues ont été déclinées pour chacune des grandes thématiques imposées par le législateur : l'organisation territoriale, l'économie, le commerce (avec notamment l'évocation du DAAC -Document d'aménagement artisanal et commercial- qui fixe les conditions d'implantation, annexé au SCoT), l'habitat, la cohésion sociale, les mobilités, l'environnement, les paysages, etc.

À l'issue de chacune d'elles, les participants ont été invités à s'exprimer. De nombreux sujets ont été évoqués, en majorité par des citoyens du territoire et notamment des représentants d'associations. Au total 26 interventions ont animé la séance.

Dans la grande majorité, les participants ont exprimé des interrogations ou suggestions quant à la traduction opérationnelle, voire législative, des orientations du SCoT. Des interventions légitimes pour les usagers du territoire auxquelles le président et les techniciens ont répondu en précisant à nouveau le rôle du SCoT qui n'est pas un texte « législatif » mais qui acte les orientations retenues par les élus des territoires membres. Le SCoT impose des objectifs chiffrés en termes de consommation foncière (car le législateur impose de prendre des mesures limitant la consommation d'espaces naturels et agricoles) ; sur les autres thématiques, il édicte des recommandations qui seront déclinées dans les PLU et les PLH notamment.

Parmi ces échanges, notons :

• sur la consommation foncière

- Un intervenant souligne la nécessité de prendre en compte les objectifs de préservation des terres agricoles. Le président souligne que l'économie foncière réalisée par rapport à la tendance observée entre 2005 et 2015 est très importante, et qu'il est nécessaire de concilier les besoins en développement des territoires qui s'expriment concrètement par des besoins en logements, en emplois avec les enjeux environnementaux et agricoles.
- La question de la reconversion des friches est évoquée et notamment les difficultés (financières et de temps) des opérations liées en particulier à la question de la dépollution.
- L'opération « Cœur de ville » à Douai est évoquée (en termes de logements, de commerces). Le président indiquera que s'il existe bien évidemment des liaisons entre cette opération et le SCoT, ce dernier ne gère pas le PLU de Douai. Les techniciens précisent que ce type d'opérations est gérée par les intercommunalités car elles nécessitent une ingénierie spécifique et des moyens financiers. Ce qui n'est pas l'objet du SCoT, mais, qu'en revanche, il sert de document de référence et traduit une vision stratégique de développement à l'échelle d'un territoire, importante pour la mobilisation des financements (nationaux et européens) des projets d'envergure.

• Sur l'habitat

- Pour l'habitat, la question de la localisation des nouveaux logements à produire est soulignée. Il est précisé, à l'appui de la présentation, que cette répartition sera proportionnelle aux parcs existants.
- Les besoins en termes de logements adaptés aux aînés, notamment dans un contexte de population vieillissante et des problématiques accrues d'accessibilité, de mobilité, d'autonomie, sont largement discutés. Un intervenant indique qu'il s'agit d'un changement sociétal profond qui ne peut être traité à 10 ans. Le président explique qu'il s'agit de la compétence des PLH et des politiques communales, au travers des PLU, qui peuvent voir plus loin et décliner plus finement leurs règles pour ouvrir un champ de possibilités aux bailleurs notamment.
- Un intervenant évoque la possibilité de prioriser l'accès au logement social au service des populations concernées. Le président explique que le logement aidé (plutôt que social) est soumis à une éligibilité fondée sur des critères de ressources, qu'il serait parfaitement illégal d'instruire des demandes sur le seul fait de l'âge ou de l'autonomie.
- Plusieurs interventions soulèvent le problème des communes qui n'ont pas de document d'urbanisme récent. Le Président précise que conformément à la loi, les communes devront mettre en compatibilité leur document d'urbanisme avec le SCoT approuvé dans un délai compris entre 1 an et 3 ans.

• Sur les mobilités

- Des représentants d'associations de vélo soulignent l'absence de réponse aux déplacements alternatifs dans le quartier du Raquet, pourtant labélisé « Eco quartier », ainsi que la fragilité des dispositions générales en termes de liaisons douces. Il est précisé que pour le Raquet et l'ensemble du territoire du Grand Douaisis des réflexions sont en cours pour développer les modes doux. Le SCoT fixe les grands principes et les mesures spécifiques et les outils nécessaires à leur mise en œuvre devront être déclinés dans le PDU et les PLU..
- Sur les aménagements cyclables, le SCoT priorise la sécurisation des liaisons et leur continuité. Ce sera ensuite aux PDU et aux schémas de mobilité de décliner ces orientations.
- Un intervenant évoque un cadencement de l'offre ferroviaire insuffisant à la gare de Somain, ainsi qu'un manque d'aménagement à ses abords pour inciter au report modal. S'agissant du cadencement de l'offre ferroviaire, le SCoT n'a pas de prises. Il ne peut qu'affirmer une ambition sans outils de mise en œuvre. Les outils sont dans les mains de la Région et de la SNCF. S'agissant des aménagements à ses abords, le SCoT fixe des orientations pour inciter au report modal et à l'intermodalité (stationnement, modes doux...).

• Sur l'environnement

- Une intervenante précise les termes de corridors écologiques, trame verte et bleue (leur nature et rôle) ; la définition de ces espaces ayant des implications différenciées en termes d'encadrement d'éventuels projets d'urbanisation. Elle souhaite donc que ces termes soient bien distingués dans le SCoT et en particulier dans le DOO. L'équipe du SCoT démontre que cette distinction sémantique est effective et traduite précisément dans la cartographie du DOO.
- Le déficit du territoire en termes de forêts est évoqué. L'intervenant s'interroge sur des mesures plus ambitieuses que la préservation. L'équipe du SCoT mentionne que la question de l'arbre est traitée: la biodiversité en ville, la lutte contre les îlots de chaleur...
- Enfin, la question des Habitations légères de loisirs (HLL) a fait l'objet d'un long débat : beaucoup de disparité dans les autorisations, des situations insécures, générant des pollutions de toute nature... Le président indique que le SCoT fixe des orientations pour gérer les HLL existants afin de les mettre en conformité aux regards des enjeux sanitaires et environnementaux ou les supprimer et interdit la création de nouveaux HLL dans les sites présentant une sensibilité environnementale.

CONCLUSION

La concertation dédiée à la révision du SCoT Grand Douaisis a été amorcée dès 2016 avec une conférence de lancement dédiée aux élus, organisée avec succès au cœur de la foire exposition de Douai, et la tenue d'un stand lors de cette quinzaine à forte notoriété qui a permis d'engager plus de 300 contacts avec les usagers du Grand Douaisis. Les élus sont entrés dans une démarche partagée afin de définir les nouveaux enjeux de développement à l'échelle des 56 puis 55 communes, réaliser un projet de territoire, puis arrêter des choix prescriptifs. Il s'est agi d'une part, d'offrir aux différents acteurs la possibilité d'y participer, et d'autre part, aux élus de piloter et de porter ce projet d'aménagement.

Ainsi, aux ateliers thématiques largement ouverts (et affichant une bonne fréquentation) du premier trimestre 2017 ayant nourri le diagnostic, a succédé une phase de concertation plus large, avec en premier lieu, un séminaire associant l'ensemble des élus du territoire, le 28 avril 2017.

Cette séance a permis de hiérarchiser les enjeux et d'identifier de premiers objectifs partagés, mais aussi des points de divergence à travailler dans la suite du processus. Le président proposera à cette instance d'inscrire résolument le projet du Douaisis dans une ambition d'excellence environnementale et énergétique ; une inscription qui sera rapidement matérialisée par le label DT3E.

Cette concertation publique s'est déployée au second semestre 2017 :

- d'une part, avec la tenue d'une réunion publique visant à partager ce diagnostic avec une centaine de participants. Les associations présentes ont notamment abordé les questions de qualité de vie sur le territoire, et, d'une façon générale, les participants ont interrogé les équipes présentes sur la portée de l'outil SCoT, ses compétences ainsi que sur le dispositif de concertation engagé ;
- d'autre part, par la présence des équipes du SCoT à la foire exposition de Douai, une deuxième édition qui aura permis plus 250 contacts directs avec les usagers du Grand Douaisis et d'organiser un petit-déjeuner sur l'économie.

Cette période a également été marquée par la tenue de deux séminaires : l'un multipartenarial (fin septembre 2017, dédié à l'élaboration du futur Plan paysage ; le second à destination des élus (en décembre 2017) sur le commerce.

Parallèlement et jusqu'en 2018, les commissions se sont réunies régulièrement, des réunions de secteurs (à l'échelle de la CAD et de la CCCO) ont été organisées afin de consolider les objectifs partagés pour chacune des thématiques du projet. **Ainsi, les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont-elles été débattues en Comité syndical le 28 mai 2018.**

La concertation publique s'est poursuivie au travers : d'une réunion publique (en juin) ; d'une nouvelle édition du Stand du SCoT à l'occasion de la foire de Douai (en septembre), un rendez-vous prisé qui aura permis près de 350 contacts avec les habitants et usagers du Grand Douaisis ; d'un petit-déjeuner sur le commerce avec les acteurs concernés.

Les préoccupations relatives à l'habitat de demain, l'attractivité commerciale et la santé -notamment dans un contexte de vieillissement de la population- ont marqué les échanges menés.

La traduction du projet de Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), portée en 2018, a bénéficié d'échanges intensifs (8 ateliers, 9 commissions et 2 réunions de secteur) ; le document ayant reçu l'assentiment du bureau syndical organisé le 29 janvier 2019. Une plateforme commerce avait précédemment été organisée (en décembre 2018) sur la thématique spécifique du commerce.

Cette étape d'élaboration du projet s'est conclue par une ultime réunion publique, tenue le 27 février 2019, à Gayant Expo. Elle a accueilli plus de 70 participants qui, au travers de leurs nombreuses interventions, ont réitéré certaines préoccupations : celle de l'adaptation du territoire aux situations d'accessibilité aux services, aux transports et au logement des personnes âgées ; celle du déploiement des liaisons favorisant les modes actifs ainsi que, sur la mobilité en général, la faiblesse de l'offre TGV-TER sur une partie du territoire. Une question centrale a ponctué la séance : comment les documents (PLU, PLH...) déclineront-ils quantitativement et qualitativement les orientations du futur SCoT ?

Ainsi, la présente synthèse, dans ses différents chapitres détaillés et illustrés, retrace-t-elle la bonne adaptation du dispositif de concertation mené à l'échelle du grand territoire dans le cadre de la révision du SCoT. Il répond pleinement aux attentes des délibérations actées en 2015, et au-delà, il a su programmer des outils multi-cibles et multi canaux, de façon récurrente et équilibrée auprès des 700 contacts directs des équipes du SCoT Grand Douaisis et des 89 000 foyers du Grand Douaisis, à chacun des temps forts de l'écriture du projet.

En effet, tout au long de ces trois années, des ateliers et commissions thématiques et transversaux, des échanges avec les personnes publiques associées, des séances de concertation auprès d'un plus large public -au travers d'une conférence, d'un séminaire et de trois réunions publiques ouverts aux élus locaux, de la commune à la région, aux partenaires techniques et institutionnels- ont ponctué les travaux et aidé à franchir les étapes de cette révision.

Au-delà de ces dispositifs de concertation déployés dans le cadre de la révision générale du SCoT, la concertation s'est fait indirectement et plus largement dans le cadre d'autres études qui sont venues nourrir les réflexions du SCoT, en particulier le Plan Paysage, le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial, le Schéma de Santé ou encore le Plan Climat Aire Énergie Territorial.

SCoT Grand Douaisis
36, rue François Pilâtre de Rozier
59500 Douai
Tél : 03 27 98 21 00 - Fax : 03 27 88 19 52
smcot@grand-douaisis.org
www.scot-douaisis.org

